

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 125 (1980)
Heft: 10

Vorwort: Touristes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Touristes

Le problème des places de tir est devenu la question du destin même de notre armée: le Chef de l'instruction ne manque pas une occasion de le rappeler.

Or, la route d'accès qui mène à ce fond de vallée, utilisé parfois comme place de tir d'infanterie, franchit la rivière sur un petit pont bétonné. A l'occasion d'une récente démonstration de tir réalisée pour des attachés militaires, le petit pont s'est mué en support du slogan: oui au tourisme, non à l'armée.

L'antagonisme que l'on voudrait voir surgir entre l'armée et l'industrie touristique est, en réalité, un faux problème. Que notre troupe à l'instruction doive comprendre les légitimes désirs des promeneurs est évident. Que ceux-ci, à leur tour, doivent comprendre les besoins de notre préparation militaire ne l'est pas moins. Notre défense leur est, d'ailleurs, profitable à eux aussi. Et les barbouilleurs du petit pont ne peuvent pas l'ignorer.

Ils ne peuvent ignorer non plus que les pâturages, comme les localités touristiques, ne sont utilisés par la troupe (dans neuf cas sur dix) que dans l'entre-saison, ce qui assure aux collectivités publiques comme à nombre de particuliers concernés des revenus supplémentaires et bienvenus avant l'arrivée ou après le départ des vacanciers. Mais cet argument financier est secondaire. L'essentiel est ailleurs. Il réside dans le fait qu'en piétinant quelques ares de pré à vaches, en créant çà et là une ornière, en creusant quelques trous — le tout bien vite remis en état et fort convenablement indemnisé — nos soldats contribuent à éviter que ce pays ne devienne un «charodrome» auquel seraient causés de formidables dégâts, non indemnisés, ceux-là!

Il faudrait, dans le meilleur des cas, des années de labeur pour «remettre en état» une Suisse devenue tout entière champ de manœuvres et de tir pour armées étrangères. On nous permettra de préférer dire oui à *notre* armée aujourd'hui pour éviter demain les catastrophes de ce tourisme-là.

RMS